

Nicolas Dupont-Aignan
Député de l'Essonne
Maire d'Yerres

A - FEVRIER 042

Le 14 février 2012

REÇU 17 FEV. 2012

ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE France

Vu → VB
Bureau
Equipe.

Monsieur Vanik BERBERIAN

52 avenue Maréchal Foch

69006 LYON

Monsieur le Président,

Je vous remercie de m'avoir contacté. Comme vous le savez peut-être, je serai sans doute le seul maire candidat à la présidence de la République cette année. En outre, le tour de France que je fais depuis le printemps dernier pour les parrainages m'a permis de constater à quel point le pays a rompu avec la logique d'un traitement égal de l'ensemble de son territoire. Pourtant, les 36 000 et plus communes de France sont un élément fondamental de notre organisation et de notre culture. Il convient de les conforter dans leur rôle de cellule de base de notre République.

Vous pourrez voir en consultant mon programme, établi avant cet échange, que je suis particulièrement attaché au rôle des communes, et notamment des communes rurales. Vous trouverez une grande proximité avec votre charte et vos priorités, puisque beaucoup d'entre elles se retrouvent textuellement dans mon projet présidentiel. J'ai ainsi consacré tout un chapitre de mon projet aux « services publics pour tous, sur tout le territoire », en insistant sur la lutte contre les déserts médicaux, ou en réaffirmant que les communes doivent rester les cellules de base de la République.

Je partage l'ensemble de vos priorités. L'accès au très haut débit est du domaine du service public et doit donc être le même sur l'ensemble du territoire. Je suis également d'accord pour donner un caractère contraignant à la Charte des services publics en milieu rural de 2006. C'est pour cela que je souhaite créer un schéma directeur intégré de l'ensemble des services publics, pour assurer une répartition équilibrée sur le territoire des moyens et des investissements. Je suis également favorable à la mise en place d'une politique de l'habitat en milieu rural, ainsi qu'un plan de développement de la vie associative, de même qu'une généralisation du plan Ecole Numérique Rurale.

Vous trouverez dans mon programme détaillé (<http://www.debout-la-republique.fr/une-republique-des-devoirs-des-droits->) que je suis favorable à « une véritable péréquation financière entre collectivités locales », qui va dans le sens d'un rééquilibrage de la Dotation Globale de Fonctionnement. Toujours dans mon projet, mon premier point dans le chapitre sur la décentralisation et les libertés locales précise que je propose de « maintenir la commune comme cellule démocratique de base de l'organisation du territoire avec une garantie de son autonomie financière ».

Concernant les élus, je souligne qu'il faut « créer un statut de l'élu (droit à la retraite, bilan de compétences, valorisation des acquis) favorisant le renouvellement et la recomposition de la classe politique et revaloriser le traitement des Maires, dont les responsabilités et la charge de travail sont sans commune mesure avec le montant de leur indemnité ».

Je suis également favorable à la création d'une mission interministérielle à l'aménagement du territoire, qui permettra la supervision du schéma directeur des services publics. Enfin, je crois qu'il serait une bonne idée d'adopter la même règle pour toutes les élections municipales, à savoir l'élection par scrutin de liste dès le premier habitant.

Espérant avoir répondu à vos préoccupations, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de toute ma considération.

Bien -



Nicolas DUPONT-AIGNAN
Candidat à la présidence de la République
Député de l'Essonne – Maire d'Yerres